

The background of the page features a blue-tinted image of the Tunisian flag waving in the upper half, and a city skyline with various skyscrapers and a hot air balloon in the lower half. The title text is centered within a white rectangular frame.

Reprise économique en période d'Incertitude pour la Tunisie

Reprise économique en période d'Incertitude pour la Tunisie

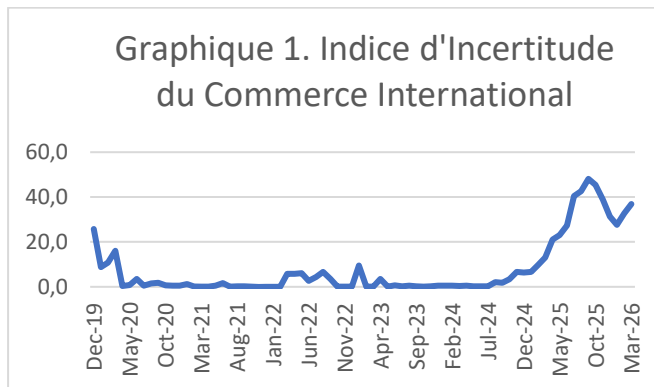
La période récente a été une période d'incertitude croissante aussi bien au niveau mondial que régional. Ses effets négatifs se sont fait ressentir sur la croissance économique en Tunisie, qui a été déjà affaiblie depuis 2011 par l'instabilité politique. Celle-ci a engendré un manque de confiance dans l'avenir, la non-application des réformes adoptées mais restées lettre morte, la fin en pratique de l'ordre économique mondial sous l'égide de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), les changements erratiques des tarifs douaniers imposés par l'administration du Président Trump et les réactions suscitées sur ce plan, et finalement la guerre en Iran, dont les graves conséquences continuent à secouer le monde jusqu'à nos jours.

Dans ce contexte, cette note propose, dans une première section, une analyse des principales sources d'incertitude ainsi que de l'évolution des indicateurs internationaux qui y sont liés. La deuxième section examine les effets de ces mutations sur l'économie nationale. La troisième section présente des mesures de soutien à court et moyen terme visant à relancer la croissance. Enfin, la quatrième section met l'accent sur des réformes structurelles profondes, y compris celles déjà adoptées par le passé mais restées sans suivi ni application effective, et dont la mise en œuvre apparaît aujourd'hui particulièrement urgente.

1. Sources d'Incertitude

Incertitude du Commerce International

Selon l'Indice d'Incertitude du Commerce International (WTU), le niveau d'incertitude du commerce mondial a connu une forte volatilité entre février 2022 et mai 2023 (Graphique 1). Ces fluctuations s'expliquent principalement par le choc provoqué par l'invasion de l'Ukraine en février 2022, qui a fortement perturbé les échanges internationaux, notamment ceux liés aux produits énergétiques (gaz et pétrole) ainsi qu'aux produits agricoles, en particulier le blé.



Source : Worlduncertaintyindex.com

Le second choc a commencé en novembre 2024 avec l'élection du Président Trump aux USA, dont les décisions sur les tarifs douaniers ont affecté pratiquement tous les pays. A cela s'est ajouté le conflit avec l'Iran depuis fin février dernier.

Incertitude des politiques économiques

La volatilité du commerce international n'est évidemment qu'une composante de l'incertitude globale durant cette période, qui est due notamment au resserrement monétaire qui a commencé en début de 2022 pour faire face à l'inflation due à la guerre en Ukraine. En effet, la Réserve Fédérale aux USA a entamé une première augmentation de taux d'intérêt sur les Fonds Fédéraux le 16 mars 2022, suivie par la Banque Centrale Européenne et d'autres. Ces décisions ont rendu le financement du commerce international plus coûteux et moins disponible qu'auparavant.

Aussi, le retour des politiques industrielles dans les pays du Nord avec l'adoption de l'Inflation Reduction Act (IRA) aux États-Unis, les plans de souveraineté industrielle en Europe qui visent à relocaliser les industries vertes et à haute technologie, et la subvention à outrance des entreprises publiques en Chine, ont clairement sonné le glas d'une nouvelle ère de chocs, en contraste avec la stabilité relative de la période précédente caractérisée par l'application des règles de l'OMC.

Le résultat a été une fragmentation géopolitique qui prend la forme de constitution de blocs économiques, notamment le Bloc Occidental focalisé sur la réduction des risques de dépendance vis-à-vis de la Chine, et le Bloc Élargi des BRICS+ sous le leadership de la Chine qui tente de créer une alternative en matière d'investissement, des finances, et des flux commerciaux, avec l'ambition de réduire le recours aux institutions de Bretton Woods, et même la dépendance du dollar Américain en matière de paiements internationaux.

Tous ces développements ont donné lieu à des [fluctuations prononcées](#) de l'Indice d'Incertitude des Politiques Internationales.

Face à cette nouvelle ère d'incertitudes, les petits pays ouverts sur l'étranger, comme la Tunisie, doivent adopter [la couverture contre les risques comme une stratégie](#) à long-terme, qui consiste essentiellement à : (1) Diversifier les partenariats commerciaux, et (2) cultiver des relations politiques avec les deux pôles Ouest et Est pour maximiser leurs avantages.

Dans ce système de 'géopolitique à la carte' la Tunisie devrait maintenir sa coopération historique avec l'Occident et les institutions dont il assure le leadership (comme la Banque Mondiale et le FMI), mettre à profit sa position géographique pour devenir exportateur vers l'Europe de l'énergie solaire et d'hydrogène vert, à titre d'exemples.

Une ouverture plus large est aussi d'un intérêt primordial, notamment le renforcement des partenariats techniques selon les besoins avec des puissances émergentes comme la Turquie et la Corée du Sud, et un réalignement avec la Chine, tirant profit d'institutions comme La Banque Asiatique d'Investissement dans les Infrastructures (BAII), Industrial and Commercial Bank of China (ICBC), Le Fonds de Développement Chine-Afrique (CAD Fund), et la China EXIM Bank. Une nouvelle coopération doit aussi prendre place dans des domaines où la Chine a déjà assuré un leadership mondial, comme les énergies alternatives, la robotique, et l'Intelligence Artificielle.

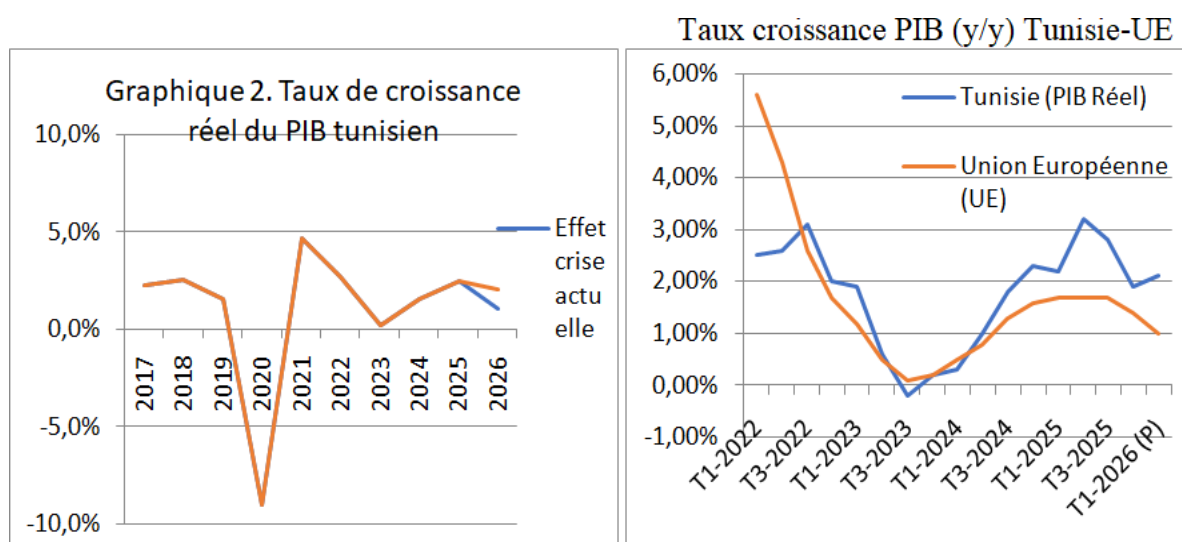
2. Impact sur l'Économie Tunisienne

La guerre d'Iran et le blocus du détroit d'Ormuz, qui font suite aux chocs décrits plus haut ne peuvent qu'affecter l'économie tunisienne largement dépendante des importations d'hydrocarbures dont les prix ont augmenté d'une manière significative, et de céréales qui continuent de subir partiellement l'effet-prix du pétrole pour leur besoin en engrais azotés à base de gaz naturel. Ceci en plus du fait que la perturbation des routes maritimes a conduit à une augmentation des coûts de transport et d'assurances.

En effet, la lourde subvention des hydrocarbures est à l'origine d'un double problème pour la Tunisie : (1) Un besoin croissant en devises pour l'importation, et (2) un besoin de financement du budget de l'Etat en monnaie locale, tout cela dans un contexte d'une économie affectée par la baisse prévue de la croissance économique dans les pays développés, et par l'inflation mondiale en cours.

L'impact des crises vécues sur la croissance économique

La croissance économique en Tunisie connaît un ralentissement depuis 2011, tendance qui s'est accentuée entre 2020 et 2024 sous l'effet de deux chocs majeurs, comme l'illustre le Graphique 2. Le premier choc est lié à la pandémie de la COVID-19, qui a fortement affecté l'activité économique à partir de 2020. Le second résulte des répercussions de la guerre en Ukraine, qui ont touché l'économie tunisienne durant le second semestre de 2022 ainsi qu'en 2023, notamment à travers la hausse des prix des produits importés, en particulier les hydrocarbures et les céréales.



INS, Eurostat)

Source : INS pour la Tunisie, et Eurostat pour l'Union Européenne

L'amélioration relative de la situation s'est manifestée à partir de 2024 (1,6% de croissance) et en 2025 (2,5%) qui a connu une amélioration grâce à de bonnes conditions climatiques

favorables à l'agriculture et au monde rural (la VA agricole a augmenté de 9% et 10%, respectivement, contribuant à 1 point de croissance du PIB).

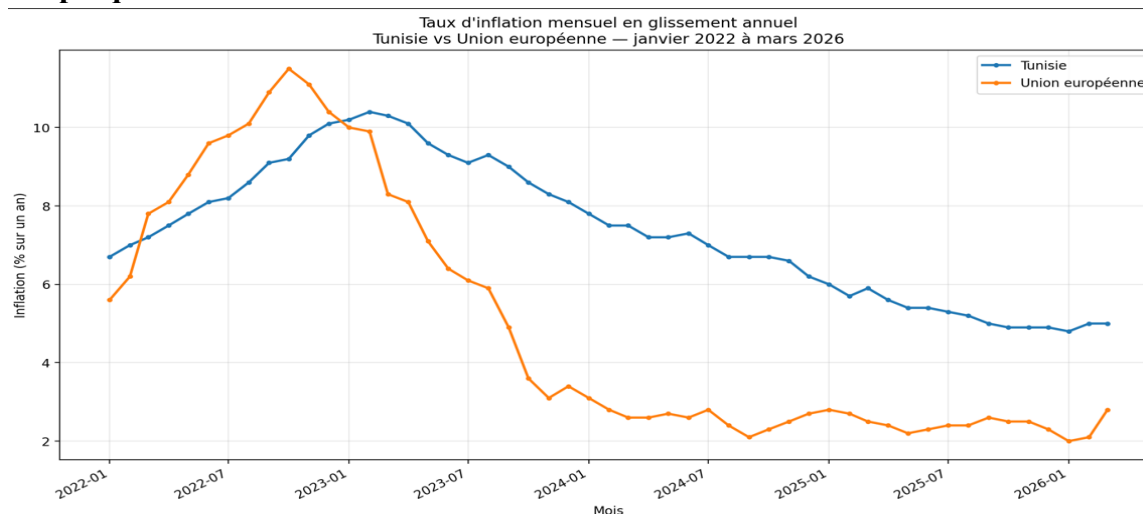
En 2026-2027 et au vu de la situation de crise vécue en 2022-2023, la nouvelle crise du Golfe risque d'entraîner une stagnation du PIB avec une croissance de l'ordre de 1% par an, à peine égale à la croissance démographique, alors que les prévisions des institutions internationales avant la crise étaient pour un taux de croissance de 2,1% pour 2026. Cette contraction s'explique par les effets suivants :

- Les contraintes sur les finances tunisiennes des hausses de prix internationaux (pétrole, céréales en particulier)
- Les surcoûts de logistique et des perturbations d'approvisionnement
- La baisse de la croissance enregistrée en UE comme le montre le graphique 2. Cette baisse est aussi enregistrée après la guerre d'Iran et risque de s'aggraver davantage dans le futur.

L'impact sur l'inflation

L'inflation en Tunisie a enregistré une hausse rapide en 2022 liée à la guerre d'Ukraine comme le montre le graphique 3 ci-dessous. La situation se répète aujourd'hui avec des prix de pétrole et de gaz comparables à ceux de 2022 (100 \$/b).

Graphique 3. Taux d'inflation en Tunisie et en UE



Source : INS pour la Tunisie, et Eurostat pour l'Union Européenne

En 2024-2025, une baisse de l'inflation a été observée aussi bien dans l'Union européenne (2,3 %) qu'en Tunisie (5,3 %). L'écart d'environ trois points entre les deux zones s'explique principalement par le caractère structurel de l'inflation en Tunisie, lié à une demande qui progresse plus rapidement que l'offre, notamment sous l'effet de la demande publique, mais également par les imperfections de certains marchés de biens marqués par des situations d'oligopole, comme dans les secteurs laitier ou sidérurgique. Toutefois, une reprise de l'inflation a été enregistrée dans l'Union européenne, atteignant 2,8 % en mars 2026, soit environ un point de plus que les prévisions initiales. En Tunisie, l'inflation demeure contenue

autour de 5 % grâce à l'intervention de l'État à travers les mécanismes de subvention et de blocage des prix de certains produits.

Néanmoins, la crise avec l'Iran survenue à la fin du mois de février devrait produire ses effets complets sur l'inflation seulement vers la fin de l'année. Bien que l'ampleur du choc soit appelée à rester plus modérée que celle observée en 2022, où l'inflation en Europe avait augmenté d'environ six points, grâce notamment à une meilleure gestion des ressources énergétiques et au développement des énergies renouvelables, ses répercussions demeureront significatives. En Tunisie, l'impact devrait être relativement limité par la poursuite de l'intervention de l'État sur les prix, ce qui permettrait de maintenir l'inflation dans une fourchette comprise entre 6 % et 7 % à la fin de l'année, sur la base d'un prix moyen du pétrole avoisinant les 100 dollars le baril.

Toutefois, la hausse des prix des hydrocarbures risque d'alourdir considérablement les charges budgétaires au cours du second semestre de 2026 avec les nouveaux niveaux des prix internationaux. Dans ce contexte, un ajustement progressif des prix locaux paraît nécessaire, tout en veillant à préserver les ménages à faible revenu à travers des mécanismes de compensation adaptés. Une telle approche semble envisageable pour l'électricité et le gaz naturel grâce aux systèmes de tarification progressive. En revanche, elle demeure plus complexe pour les produits pétroliers raffinés et le GPL (bouteilles de gaz), **largement consommés par les classes moyennes et aisées.**

L'impact de sur le déficit budgétaire

Le rapport sur le budget de l'Etat de 2026 indique qu'une augmentation d'un dollar du prix du baril par rapport au budget entraîne un besoin de financement supplémentaire d'environ 164 millions de dinars pour la compensation des hydrocarbures, soit un complément de 6 milliards DT pour un prix de 100 au lieu de 63,3 \$/b prévu dans le Budget pour 2026, dont le tiers pourrait être absorbé par les opérateurs publics (ETAP sur financement bancaire)

Dans la mesure où le déficit budgétaire prévu dans la loi de Finance de 2026 était de 11 milliards DT auquel, il faut donc ajouter l'effet sur les subventions de prix si ces derniers sont maintenus localement constants avec 100 \$/b. Cet effet serait de l'ordre de 5 milliards DT en tenant compte de l'effet sur le déficit céréalier (historiquement les prix des céréales subissent 35% de la hausse du prix du pétrole en moyenne) et autres aliments subventionnés. Le déficit budgétaire prévu passerait ainsi à 16 milliards DT soit 8,5% du PIB pour toute l'année.

Cette impasse budgétaire élevée (de 16 milliards DT) est à financer principalement par la BCT et les banques, compte tenu des limites sur les emprunts extérieurs nets (limités à 4 milliards D comme réalisé ces dernières années). Dans ce cas, les emprunts intérieurs nets de l'Etat atteindraient 12 milliards DT, nécessitant une croissance de la masse monétaire prise au sens large (M3) de 8,3%.

Cette création monétaire en une année atteint le plafond communément admis pour financer l'ensemble de l'économie si la croissance nominale du PIB de 2026 se situe à 8% (2%

croissance réelle et 6% inflation). Il en résulte un besoin en liquidités pour les transactions autour de 8%. Que reste-t-il alors pour financer le secteur privé (entreprises et ménages) ?

Le financement de l'économie dans son ensemble exigerait donc une croissance monétaire nettement supérieure aux besoins de l'économie pour les transactions. Cet excédent de liquidités peut être utilisé en partie pour des motifs de spéculation (achat de titres en bourse, achat d'immeubles...) avec ses effets sur les indices de prix de la bourse et celui de l'immobilier, mais une bonne partie irait à la consommation.

Cela ne peut que s'exprimer par une nouvelle vague inflationniste, comparable à celle de 2023, aggravée par un stock de réserves de change plus contraignant du point de vue importations, ce qui limite l'offre extérieure de biens et risque de conduire au rationnement de l'importation de certains produits comme les hydrocarbures ou les voitures.

L'impact sur le déficit extérieur

Le déficit énergétique s'alourdit par la baisse de la production locale de pétrole et de gaz naturel et par l'augmentation des prix internationaux, entraînant un déficit extérieur courant élevé, qui sera aggravé par la faiblesse du DT face au dollar US (devise de paiement du pétrole), rendant les factures d'importation encore plus coûteuses.

En effet, le déficit énergétique a atteint 11 milliards DT en 2025 (avec 69\$/b) et a constitué la moitié du déficit commercial. De ce fait, le déficit extérieur courant est passé de 2,6 à 4,4 milliards DT entre 2024 et 2025, soit 2,4% du PIB, qui a pu être financé à partir des flux financiers extérieurs tout en laissant un espace pour rembourser le principal de la dette extérieure moyennant une légère baisse des réserves de change. A noter que le déficit extérieur courant avait atteint 8,8% du PIB en 2022, contre 5,2% en 2021, montrant l'effet négatif des prix internationaux d'hydrocarbures et de céréales sur les paiements extérieurs et la vulnérabilité de l'économie en cas de crise extérieure.

Pour 2026, le déficit énergétique s'aggrave suite à l'accroissement des importations en valeur (effet prix) et en volume (le Budget de 2026 a retenu une hausse de la consommation de 3% pour l'électricité et de 6% pour les produits pétroliers raffinés). De même, le déficit céréalier augmente par l'effet-prix qui est partiellement lié au prix de pétrole.

Concernant les coûts additionnels de transport et d'assurances, ils affectent surtout les importations provenant d'Asie car le reste du commerce extérieur est essentiellement orienté vers l'Europe. Ce surcoût pourrait être compensé par une hausse des exportations de services, par le transport aérien lié au tourisme et le transport de gaz naturel qui transite vers l'Italie.

Enfin, la baisse attendue de la croissance économique en Europe influencerait négativement sur les exportations des textiles et un peu moins sur les exportations mécaniques et électriques, comme le montrent les données de commerce extérieur du premier trimestre 2026 (hausse des exportations mécaniques et électriques de 10% et baisse de exportations textiles de 5%). Le tourisme garderait sa dynamique actuelle observée en période de conflit car la Tunisie offre une destination sécurisée et moins coûteuse que les sites asiatiques.

Ces hypothèses aboutissent à un déficit courant en 2026, estimé sur la base d'un prix de pétrole de 100 \$/b, de 11 milliards DT, réduit à 9 milliards DT en considérant les mesures protectionnistes prévues, contre 4,4 milliards en 2025, et qui atteindrait 4,8% du PIB

conduisant à une chute du quart environ des réserves de change en fin d'année (par rapport à 105 jours d'importation fin avril), soit 80 jours environ, niveau insuffisant, notamment pour conforter les créanciers à court terme, sachant que la dette extérieure à court terme a atteint l'équivalent de 50 milliards DT soit 38% de la dette extérieure.

En vue d'éviter cette situation, la BCT doit inciter les importateurs (publics et privés), les banques (offshore et onshore) et la diplomatie économique à mobiliser des crédits commerciaux de court terme additionnels.

Cette analyse confirme la conclusion du rapport de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), publié en mars 2026, selon lequel la Tunisie figure parmi les économies les plus affectées par le conflit, notamment du point de vue des paiements extérieurs.

Les données disponibles à fin avril montrent bien la dégradation de la situation des paiements extérieurs au mois de mars 2026, premier mois de la crise, puisque le déficit commercial de ce mois s'est situé à 2,5 milliards DT alors qu'il était de 1,4 milliards par mois en janvier et février. La hausse des importations a affecté tous les groupes de produits pour se situer à 7,9 milliards DT en mars contre une moyenne mensuelle de 6,8 milliards les deux mois précédents, soit 16% de plus. Heureusement que les exportations n'ont pas fléchi suite à la crise puisqu'elles ont gardé le même niveau mensuel de 5,4 milliards DT, le recul des exportations textiles, a été compensé par la croissance des exportations mécaniques et électriques. **La même tendance continue au 4^e mois (avril) selon les statistiques récentes.**

Les données publiées par la BCT montrent que les recettes touristiques sont passées au cours des quatre premiers mois et jusqu'au 20 avril, de 1750 MD en 2025 à 1825 MD jusqu'au 20 avril 2026, soit 4,4% de plus. De même, les revenus transférés par les tunisiens résidents à l'étranger sont passés de 2520 MD à 2660 MD, au cours de la même période, soit 4,2% de plus. Ces résultats compensent en partie la détérioration de la balance commerciale, mais le déficit courant qui en résulte serait lourd et exige l'utilisation d'une partie des réserves de change existantes garantes de la stabilité du dinar.

Les autres variables de haute fréquence publiées par la BCT indiquent la faiblesse continue des investissements puisque le refinancement des banques baisse de 18% en 4 mois par rapport à la même période de l'année précédente, alors que l'acquisition de bons de trésor, essentiellement détenus par le système bancaire, augmente de 26% pour la période indiquée. Les données de la Bourse de Tunis montrent un indice florissant (+34% en 2025 et +19% dans les 4 premiers mois de 2026), indiquant une réorientation des investisseurs vers les opérations de spéculation au lieu d'investissements productifs.

3. Programmes de Soutien à la reprise économique

Suite au déclenchement de la guerre en Iran et ses retombées économiques, les autorités publiques dans des pays comme le nôtre ont réagi avec des mesures d'urgence pour soutenir la liquidité bancaire, limiter l'augmentation des prix, éviter une chute des réserves de change, tout en maintenant les investissements prioritaires. Des mesures de soutien qui doivent prendre fin aussitôt l'économie montre des signes de rétablissement.

La Banque Centrale de Jordanie (CBJ), à titre d'exemple, a déployé en avril 2026 un ensemble de mesures exceptionnelles, notamment : (1)Le renforcement de la liquidité bancaire avec

l'injection de 700 millions de dinars Jordaniens (\$787 million) pour les encourager à maintenir l'octroi du crédit, (2) la réduction du ratio de réserves obligatoires de deux points de pourcentage, libérant immédiatement environ 300 millions de dinars et (3) rachat de Certificats de Dépôt qui ont été émis au paravent, réinjectant ainsi 400 millions de dinars supplémentaires sur le marché monétaire.

En même temps, le gouvernement a alloué des crédits de 60 millions de dinars pour faciliter l'importation de denrées alimentaires de base, alors que la BCJ en collaboration avec la *Jordan Loan Guarantee Corporation* garantit 85 % de la valeur des financements accordés par les banques pour les stocks alimentaires stratégiques.

En Malaisie, la Bank Negara Malaysia a focalisé son support en annonçant le 28 Avril un 'SME Stabilisation Relief Facility (SME SRF)' d'un montant de RM5 milliards (\$1,26 milliard) pour assister le secteur des PME et les aider à faire face aux problèmes de cash flows et des difficultés de répondre à leurs obligations financières à court-terme. Les PME éligibles peuvent obtenir un financement jusqu'à RM750,000 pour une période de cinq ans, à un taux d'intérêt maximum de 3.75% par an. Une garantie jusqu'à 80% du financement sera offerte par 'Credit Guarantee Corporation Malaysia' ou des institutions similaires, notamment pour des PME sans hypothèque suffisante.

En Tunisie, la BCT a publié le 26 Mars la Circulaire aux intermédiaires agréés n° 2026-4 relative aux conditions de financement de l'importation de produits non prioritaires, qui exige l'autofinancement intégral pour ces produits. L'objectif était de freiner l'érosion des avoirs en devises et maintenir ainsi la stabilité du dinar. Les données les plus récentes de la BCT montrent un succès indéniable sur ce plan, avec les Avoirs Nets en Devises augmentant de 98 jours d'importation en fin avril 2025 à 105 jours en fin avril 2026.

Toutefois, les Operations d'Open Market ont baissé de 23% et les Operations de Refinancement à long-terme ont baissé de 15%, au cours de la même période, ce qui signifie que l'Institut d'Emission aurait probablement pu faire plus, avec un programme de support du système bancaire similaire à celui de la Banque Centrale de Jordanie décrit plus haut, et une réforme en profondeur du système, qui fera l'objet de la section suivante.

4. Recommandations de politique monétaire

Dans le cadre de l'application des règles macroprudentielles, la BCT doit mettre en exécution des mesures pour minimiser l'impact de la crise en soutenant l'activité et assurer une reprise économique rapide, Cela a été le cas lors des crises précédentes (COVID) où elle avait adopté un assouplissement prudentiel pour les banques et un soutien direct aux ménages et aux entreprises en vue d'éviter des faillites de PME.

- **Adopter un plan de report des échéances pour une période limitée pour les entreprises mises en difficulté par la crise.**
- **Autoriser des financements exceptionnels de moyen terme en vue d'octroyer de nouveaux crédits d'exploitation pour couvrir les besoins de trésorerie urgents destinés à financer les besoins de fonds de roulement des entreprises qui ont augmenté sous l'effet inflationniste de la crise. Ces financements ont bénéficié des conditions avantageuses lors de la crise de la pandémie COVID (remboursement sur 7 ans au maximum, incluant 2 ans de grâce, sans provisionnement). Ces créances ont été admises en garantie pour les opérations de refinancement de la**

BCT sur le marché monétaire. Report des échéances de crédits (consommation et logement) pour les particuliers touchés par la crise.

- **Arrêter la baisse du ratio Crédits/Dépôts observée ces dernières années, qui a chuté à 60% pour certaines banques, en les incitant à l'identification de nouveaux projets ou le financement de projets d'extension déjà planifiés, sachant qu'un plafond a été adopté pour ce ratio à 120%. mais aucune recommandation pour un plancher.**
- **Renforcer les fonds propres par la limitation de distribution de dividendes sachant que les banques affichaient à fin 2024 un ratio de solvabilité de 14,4 %, pour un minimum exigé de 10%, et un ratio d'adéquation des fonds propres de base Tier 1 de 11,7 % (minimum de 7%), tout en œuvrant pour la réduction du ratio des créances classées du niveau actuel de 14,5 % à l'objectif fixé par la BCT de 7%, ce qui montre l'importance du suivi du risque de crédit.**
- **Accorder un refinancement à taux d'intérêt bonifié pour certains secteurs comme l'habitat en vue de relancer le secteur de la construction.**

Concernant le régime de change, la Tunisie a adopté la convertibilité courante du dinar depuis la fin 1993 en préparation de l'accord d'association avec l'UE. Les importations de biens et de services n'obéissent plus à l'autorisation préalable de la BCT pour tout paiement à l'étranger. Mais les services étant invisibles ont donné lieu à des sorties détournées de capitaux vers l'étranger puisque ces derniers sont restés très réglementés. L'engouement pour les devises est devenu une règle de conduite des agents à cause des interdictions multiples de leur détention et utilisation pour des motifs autres que les opérations sur biens et services avec l'étranger. Les aménagements accordés aux exportateurs sont restés très contrôlés, et même les opérations en devises des non-résidents sont soumises à des contraintes qui limitent leur entrée (gestion des fiches d'investissement...).

La révision du code de change, projet en cours de discussion au Parlement, passe par la levée d'obstacles à l'entrée de devises en accordant une confiance absolue sur l'utilisation des fonds apportés avec les revenus générés. Il en est de même pour les exportateurs résidents pour lesquels il faut faciliter les implantations à l'étranger. Enfin, la BCT doit suivre les tendances internationales concernant la digitalisation des moyens de paiements et la finance numérique.

Pour la réalisation des projets d'un intérêt économique primordial

La relance des investissements doit être concrétisée par la réalisation des grands projets qui ont été étudiés depuis des décennies et pour lesquels des programmes ont été établis et des fonds ont été investis, dont certains sur emprunts extérieurs en cours de remboursement, notamment :

* Les grands projets liés aux ressources naturelles dans le secteur des phosphates et dérivés (Sra Ouertane, autres gisements au sud-ouest) et dans le secteur des hydrocarbures (golfe de Gabès et champ de Ghdamès commun avec nos deux voisins)

* Le secteur des énergies renouvelables (solaire, éolien) : une nouvelle dynamique s'installe grâce aux IDE qui se sont assurés du marché local par des contrats avec la STEG et la possibilité d'exporter vers l'Italie après la construction de la connexion sous-marine ELMED.

* Les grands projets d'urbanisme et d'activités dont ceux initiés, qui ont consommés des fonds publics (Lac Sud Tunis, Sebkhath Ben Ghayada Mahdia, Taparura Sfax) et les grands projets d'habitat (jardins de Tunis et Manouba AFH, programme de logements sociaux).

* Le secteur de la logistique : Les projets portuaires et de zones d'équipements collectifs à Enfida, l'extension du port de Radès, les projets de ports secs pour les conteneurs.

Cependant, La problématique de relance de l'investissement ne peut être résolue que si la question de son financement soit traitée par l'adoption des réformes indiquées pour améliorer le climat des affaires et d'incitations des investisseurs privés locaux et étrangers, surtout que l'espace fiscal disponible limite les possibilités d'investissement public.

L'activation de la « Commission des Grands Projets » créée par le décret 2024-497 est indispensable pour créer une nouvelle dynamique d'investissement incitée par le secteur public et tirée par les initiatives privées et de partenariat public-privé. De même, la commission de restructuration des entreprises publiques (CAREPP), qui dispose d'une ligne spécifique pour soutenir le processus de réforme de 100 MD en 2026, devra adopter un agenda précis pour assainir et restructurer ces entreprises.

Conclusion

Il s'avère que la crise due à la guerre en Iran peut constituer une opportunité pour adopter des mesures de soutien temporaires, comme un soutien de la BCT aux banques pour aider les agents économiques en difficulté et notamment les PME et les particuliers.

Toutefois, l'expérience internationale a clairement montré que copier-coller des réformes qui ont bien réussi à l'étranger n'est pas une solution. La constitution d'une équipe d'experts locaux et étrangers peut faciliter la tâche de préparation d'un programme d'ensemble, dont le point de départ serait un diagnostic des conditions locales avec une focalisation sur des actions prioritaires tenant compte des groupes d'intérêt en jeu, pour éviter l'opposition des perdants potentiels et leur compensation dans la mesure du possible.

I A C E

IACE FOR A BETTER THINKING ...